

La Hague. La commune nouvelle a signé une convention avec l'Education nationale

Scolaire et périscolaire : la reprise dans le détail

VENDREDI 5 JUIN, la mairie de La Hague s'est engagée avec l'Education Nationale (représentée par la rectrice de Normandie, Christine Gavini-Chevet, et la directrice académique de la Manche, Nathalie Vilacèque) pour permettre le retour à l'école des enfants dans le cadre du déconfinement. Une convention a été signée en présence de la sous-préfète Elisabeth Castellotti, permettant une continuité scolaire, avec l'accueil des enfants par petits groupes, alternant temps d'enseignement et activités sportives, culturelles et créatives.

Ce dispositif Sport, santé, civisme, culture (2S2C) au protocole sanitaire rigoureux, répondant aussi aux attentes des parents, a pour « objectif de remobiliser les jeunes dans une logique de continuité éducative et de permettre aux élèves de renouer avec l'école et garder contact avec les autres ».

Services mobilisés

Les services de la commune sont mobilisés (animateurs, éducateurs sportifs, professeurs de musique, bibliothécaires, animatrices du patrimoine...) ainsi que les 6 associations de jeunesse de la Hague (HVL, Familles rurales, Flotonn'Hag, Phare, Vitanim'Hag, MJVA) et certaines associations sportives déjà impliquées sur le temps scolaire (Pôle Nautique Hague, Tennis Club de la Hague et ASSUN tennis). Les activités organisées par la collectivité dans le cadre de cette convention s'inscrivent dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement présentiel ou à distance.

Lors de cette signature, les représentants de l'Education nationale ont exprimé leur satisfaction quant à l'investissement de la commune pour favoriser le retour à l'école ou permettre que l'enseignement à distance puisse se dérouler au mieux.

Yveline Druez, maire, a quant à elle souligné qu'il ne s'agissait pas d'une simple signature formelle. « Cette rencontre fut un vrai temps d'échange avec des personnes

très investies dans leur fonction et mobilisées autour de la gestion de cette situation sans précédent. » L'engagement des enseignants a été salué par l'ensemble des institutions puis cette signature a été suivie d'une visite de l'école maternelle Jacques-Prévert.

Chaque site s'adapte

La reprise de l'école a pour cadre commun le maintien de la semaine à 4 jours et demi mais aussi avec une souplesse permettant aux équipes enseignantes de s'adapter site par site, avec des horaires adaptés en fonction de ces sites. « L'école est une priorité absolue pour les élus de la Hague. Tout enfant doit pouvoir retrouver le chemin de l'école, et tous les jours quand c'est le choix de la famille. L'école à la maison restant possible lorsque les conditions sont réunies. »

Pour principes dans son organisation, il y a un retour progressif qui s'est étalé sur 4 semaines entre le 14 mai et le 2 juin. « Nous observons au 2 juin un retour à l'école qui tend vers les 70 % soit environ 760 enfants, pouvant varier de 25 % d'une école à l'autre », complétait Yveline Druez.

En alternance

Un système d'alternance au sein de la journée ou d'une journée à l'autre, entre les temps d'enseignement et la prise en charge des enfants par des éducateurs pour des activités collectives, est aussi à noter avec 30 groupes d'appui au temps scolaire, affectés aux différentes écoles selon leurs spécificités que les enseignants peuvent déclencher selon l'évolution des effectifs. Un temps quotidien d'une heure, dégagé pour les enseignants afin qu'ils puissent assurer l'enseignement à distance, la commune prenant le relais auprès des enfants.

Ph.Q.



Christine Gavini-Chevet (à droite) a rencontré des élèves en compagnie notamment d'Yveline Druetz (au centre).